

## Le regret d'avoir choisi procédure civile

Par **Sharon21**, le **05/10/2019** à **18:53**

Bonjour,

Je suis actuellement en L3 Droit, j'ai choisi mes matières dont procédure civile. Je regrette ce choix...

Je ne comprends rien aux arrêts, et suis dans l'incapacité totale de faire un commentaire d'arrêt...

De ce fait, j'aimerais savoir si des personnes ont choisi cette matière et quels conseils pourriez-vous me donner pour appréhender au mieux la matière..

Je baisse les bras ?

En vous remerciant de vos réponses.

Par **Yzah**, le **05/10/2019** à **19:40**

Bonjour,

Attendant ma rentrée en L2, je ne suis pas dans cette situation mais peut-être que je peux apporter quelques éléments. Ne baissez pas les bras, accrochez-vous (oui c'est banal pardon). Questionnez votre chargé sur ce qui n'est pas compris, allez au tutorat. Qu'est-ce qui pose problème: le fond des arrêts, l'application des règles ou la méthodologie?

Le semestre n'est pas perdu, cela fait quoi environ 3 semaines que les Td ont repris. Pour la petite histoire, j'ai eu des sales notes en constit au S1 jusqu'au partiel en janvier (le partiel a d'ailleurs sauvé ma moyenne) alternant entre 4 et 6.5 . Le jour du partiel, je ne me l'explique pas j'ai eu un déclic (qui m'a valu un très joli 14/20) comme si toutes les pièces s'assemblaient enfin.

J'espère que d'autres membres plus expérimentés vous répondront. N'hésitez pas à expliciter plus précisément vos difficultés afin qu'ils vous aident de manière plus précise.